



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 20 mai 2025

L'an 2025, le 20 mai à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 16 mai 2025.

**Présents :** M. Walter MARTIN (pouvoir de M. BALLUTO), Mme Annie SOCHAY, Mme Sylvie DEBARD (pouvoir de Mme MASNADA), M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de M. VEYRET), Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET (pouvoir de M. MAURICE), M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir de M. BESSON), Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

**Excusés :** M. François BESSON (pouvoir à Mme SARTORETTI), M. Olivier ABRIAL, M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir à M. le Maire), Mme Colette MASNADA (pouvoir à Mme DEBARD), M. Ludovic VEYRET (pouvoir à Mme RAVET), M. Vincent MAURICE (pouvoir à M. PERRET), Mme Marina SEYNAEVE

**Secrétaire de séance :** M. Hervé BUATIER

Le compte-rendu du 25 mars est adopté à l'unanimité.

### Finances – Comptes administratifs 2024 et budgets supplémentaires 2025

Pour mémoire les budgets primitifs ont été votés en décembre afin que le programme d'investissement puisse pleinement démarrer au 1er janvier. Il s'agit à présent d'approuver les comptes 2024 et d'en intégrer les résultats de clôture aux budgets primitifs par le biais de budgets dits « supplémentaires » comportant aussi quelques ajustements des dépenses et recettes prévisionnelles.

Mme RAVET détaille en premier lieu le compte administratif. L'électricité a connu une forte hausse (+15k€) quand le gaz diminuait. (-8k€). Les achats de petits matériels ont baissé (-20 k€). Les coûts d'entretien de la voirie augmentent (+10 k€). On note deux embauches par l'arrivée d'une responsable de médiathèque en mars (passage à 100 %) et un agent technique (remplacement) en octobre. La contribution aux frais de l'école privée Saint-Pierre-Chanel, basée sur le coût de revient d'un élève public, bondit de 5 k€ par un effet ciseau (baisse des effectifs en public et hausse en privé). Les recettes de cantine-garderie ont cru grâce à la révision biennale des tarifs appliquée en septembre 2024. Certaines cessions de locaux n'ont pas eu lieu, de fait des loyers commerciaux et d'habitation enregistrent de meilleures recettes (57 k€). A noter que le budget de la transition énergétique a versé une contribution au général (10 k€) afin d'amorcer l'opération relamping de l'éclairage public.

Côté investissements, les travaux du local SLIS et de la Mairie sont achevés. La création du terrain synthétique et la réétanchéification de la salle de sport n'en étaient qu'aux phases d'études. Les travaux du Château et de la Ruche se poursuivent. A noter l'achat de la maison Alban qui sert de bibliothèque transitoire et sera revendue à terme.

Mme RAVET enchaîne par le budget supplémentaire. Le cumul de l'excédent total de fonctionnement représente 3 522 717,77 € au 31 décembre 2024 auquel on retranche le besoin de financement (220 578,21 €), soit un nouveau disponible de 3 302 139,56 € inscrit en recettes de fonctionnement. Ce montant vient autofinancer les investissements en s'additionnant à l'épargne brute prévisionnelle.

Côté fonctionnement, on anticipe une facture de régularisation de gaz (+10 k€), une inflation probable des repas de cantine (+5 k€), des achats d'ouvrages pour la médiathèque (7,5 k€), la maintenance et l'hébergement annuels du système de vidéoprotection (16 k€), l'externalisation du fauchage des accotements (27 k€), les intérêts liés à une éventuelle ligne de trésorerie. Le changement de compagnie d'assurance coûtera plus cher pour une meilleure couverture (+11 k€). Il n'y aura aucune création de poste RH.

Ajustement des recettes en fonction des dernières notifications reçues (impôts, dotations, France services), et notamment les deux nouvelles aides de la CAF. Les droits de mutation à titre onéreux sont considérés avec prudence vis-à-vis du marché immobilier.

Comme indiqué 2025 verra l'aboutissement de près de 5 M€ d'investissements (Ruche, terrain synthétique, gymnase, voirie) financés par les excédents reportés des années antérieures et les subventions d'équipements. Sur ce dernier point, le BS émet l'hypothèse d'un encaissement échelonné sur deux exercices qui pourrait engendrer des tensions passagères de trésorerie. Le fonds de compensation de TVA sur les dépenses de 2025 sera lui classiquement perçu milieu 2026.

Pour conclure M. le Maire souligne l'important programme d'équipements rendu possible par une très bonne capacité d'autofinancement. Lorsque l'on compare Attignat aux autres communes de sa strate démographique, elle affiche de moindres dotations et recettes par habitant (niveau de tarification en cantine, locations...) ; cependant elle maîtrise mieux ses charges de fonctionnement ce qui constitue la clef d'une épargne brute élevée (930 k€ soit un taux de 34%).

L'ouverture de lignes temporaires de trésorerie est envisagée dans l'hypothèse décrite plus haut. Une solution alternative consisterait à emprunter compte tenu de la bonne structure financière de la Commune. Quatre emprunts ont été souscrits depuis onze ans, l'encours de dette s'élève à 2,4 M€ soit une capacité de désendettement de 2,2 ans (encours/recettes de fonctionnement annuelles) quand le seuil d'alerte est fixé au-delà de 12.

Le Conseil approuve le bilan immobilier, les comptes de gestion, comptes administratifs, les résultats et budgets supplémentaires du poste principal et de la transition énergétique. Il phase sur deux années le remboursement de l'avance consentie au budget annexe. Il délègue à Monsieur le Maire la faculté de recourir à des lignes de trésorerie dans la limite cumulative de 750 000 euros.

### **Aînés - Organisation des ateliers de l'ADMR**

Mme DEBARD relate le succès des animations de l'ADMR à destination des personnes âgées. De six à dix aînés viennent aux ateliers organisés tous les quinze jours à Clair Matin par les bénévoles. Forts de ce succès la Commune et l'Association souhaitent poursuivre le partenariat et le formaliser. A l'unanimité le Conseil valide une convention avec l'ADMR prévoyant une aide annuelle de 150€.

### **Santé publique - Espaces sans tabac**

Mme SOCHAY rapporte les échanges du Conseil municipal des enfants avec la Ligue contre le cancer. Le CME propose de participer à l'opération « Espace sans tabac » en créant de telles zones en extérieur autour des bâtiments scolaires et périscolaires. Il s'agit de sensibiliser les fumeurs et de protéger les jeunes du tabagisme passif. Un périmètre et une signalétique spécifiques matérialisent sur place l'interdiction de fumer et de vapoter. Le Conseil municipal approuve l'initiative du CME, s'engage dans le dispositif de la Ligue, et charge M. le Maire d'en définir les modalités pratiques par arrêté.

### **Voirie – Convention de travaux avec Bresse Vallons**

La Commune a retenu le groupement Eurovia pour son marché de voirie 2025 comprenant la réhabilitation du tronçon des Baudières reliant Bresse Vallons (Cras) et Attignat. Les deux communes conviennent qu'Attignat financera et fera réaliser les travaux puis que Bresse Vallons lui reversera une participation financière. Le Conseil adopte le principe et le projet de convention.

### **Autres délibérations**

Le Conseil,

- Accepte les conditions proposées par l'Education nationale relatives à l'intervention des accompagnants d'élèves en situation de handicap durant le temps méridien, disposition de la loi du 27 mai 2024
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter de nouvelles subventions d'équipements si des appels à candidature s'ouvrent (Département, CAF, Grand Bourg...)
- Précise le tarif des photocopies applicable aux associations communales à la demande du Trésor public (deux abstentions).

### **Rapports divers**

M. le Maire fait un point sur les chantiers en cours :

- la Ruche progresse à bon rythme, grosse maçonnerie quasi achevée
- la voûte du Château est restaurée
- l'entreprise termine le drainage du terrain synthétique
- le nouveau zinc de la toiture du gymnase est plus épais que le précédent.
- les travaux rue de l'Eglise (CD29) débuteront en juillet après la fin de l'école.

Mme SOCHAY – La commission scolaire va étudier les offres de repas reçues. Le CME projette une séance de cinéma gratuite en plein-air le 20 juin sur l'esplanade du Château.

M. BUATIER – On recense seulement quatre dépôts de permis de construire depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Le Grand Bourg lance une révision du SCOT.

Mme RAVET – La commission se penchera sur les budgets supplémentaires programmés en mai et sur l'opportunité de souscrire une ligne de trésorerie.

Mme PERRET – La commission prépare les festivités du prochain 14 juillet.

M. PERRIN rencontre bientôt l'association « Ain cœur 2 soi » qui vient de s'établir.

-----

Concert du groupe de métal « Leitmotiv » le 24 mai dans la programmation des Cocktails du Château. Buvette au profit de l'Amicale des donneurs de sang.

Le Secrétaire de séance,  
Hervé BUATIER

Le Maire,  
Walter MARTIN